

Ile-de-France: Péresse veut créer 500 hectares d'espaces verts



Valérie Péresse, à Paris, le 1er février 2017 (AFP/ERIC PIERMONT)

Valérie Péresse, présidente LR de la région Ile-de-France, veut créer 500 hectares d'espaces verts ou boisés en IDF durant sa mandature, soit "l'équivalent du Bois de Boulogne", en se focalisant d'abord sur 53 communes et 4 arrondissements qui en manquent le plus, a-t-elle annoncé lundi. Elle a présenté à la presse son "Plan vert de l'Ile-de-France", qui sera examiné lors de la prochaine séance plénière du conseil régional les 9 et 10 mars, et vise à "répondre à la carence en espaces verts" constatée par la Chambre régionale des comptes il y a un an. La chambre régionale avait souligné dans un rapport le "déficit persistant d'espaces verts urbains de proximité" en Ile-de-France, estimant qu'au moins 193 communes franciliennes connaissent "une situation de carence". Quatre millions de Franciliens n'ont pas d'espaces verts de proximité, a expliqué Valérie Péresse. Le plan vise à "offrir un espace vert de proximité à moins de 15 minutes à pied à 2 millions de Franciliens d'ici 2021", "relancer la création d'espaces verts ou boisés dans les

espaces carencés", et "créer l'équivalent du Bois de Boulogne en nouveaux espaces verts d'ici la fin de la mandature".

Il prévoit notamment des aides pour permettre aux communes et départements, mais aussi architectes, paysagistes, entreprises d'espaces verts, pépiniéristes, etc., de rendre la région plus végétale: financement des études, des terrassements, des végétaux pour la création d'espaces verts ouverts au public (parcs, alignements d'arbres des voiries, végétalisation de friches, etc.) ; aide aux projets réduisant les phénomènes d'"îlots de chaleur" en ville en favorisant la plantation d'espèces locales non allergènes; aide à la désimperméabilisation des sols (mettre de la pelouse plutôt que du béton et goudron); accompagnement technique des maîtres d'ouvrage.

Le plan prévoit aussi la mise en place d'un dispositif de compensation écologique, via un partenariat avec la Caisse des dépôts et consignations, pour compenser la destruction d'espaces verts induites par des projets urbains (comme le Grand Paris Express, par exemple).

Certaines de ces aides seront notamment focalisées sur les 53 communes et 4 arrondissements identifiés comme étant les plus carencés qui pourront bénéficier d'un "Contrat vert" (dispositif global d'aides).

La région va par ailleurs transformer son organisme associé NatureParif en Agence régionale de la biodiversité, et a confié au chef du groupe Modem du conseil régional Yann Wehring une mission pour recenser et valoriser les "arbres remarquables" en IDF. Pour le groupe écologiste du conseil régional, ce Plan vert est "l'arbre qui cache la forêt", regrettant notamment "le désengagement de la Région de l'Agence des Espaces Verts, qui affaiblit les missions d'acquisition et de gestion d'espaces verts régionaux", affirment-ils dans un communiqué.

La région, qui a baissé les subventions à l'AEV, entend la "recentrer sur ses missions originelles de création et d'aménagement des espaces verts dans les territoires les plus carencés", a expliqué Valérie Péresse.

les écologistes déplorent aussi la suppression de "toute une série de programmes d'éducation à l'environnement". "Protéger les espaces naturels, c'est aussi sensibiliser les habitants et les enfants sur leur rôle dans notre environnement", insistent-t-ils.

AFP